

CAP ATIM – Luthier en Guitare

CAP - Assistant Technique en Instruments de Musique, Option : Guitare Blocs 1, 2 et 3

Programme de formation détaillé

8 mois

Contexte et présentation de la formation

Le luthier en guitare :

- Restaure, répare et fabrique tous types d'instruments à cordes pincées tels que les guitares : classique, manouche, acoustique, folk ou électrique mais aussi les basses, les mandolines, les ouds, les banjos, les ukulélés...
- Intervient dès la sélection du bois (épicéa, ébène, cèdre rouge, acajou, érable, palissandre...) qu'il découpe pour créer un instrument selon l'esthétique et l'acoustique désirées. Il assure les finitions, les ajustements et les réglages.
- Exerce son métier entre tradition et modernité en utilisant des outils à main et des machines-outils pour concevoir, créer ou réparer.
- Doit être passionné de musique, habile, rigoureux et patient, avoir l'oreille musicale, le sens de l'observation, et savoir se repérer dans l'espace et sur un plan.



Le contenu de cette formation est basé sur le référentiel de certification du CAP - Assistant Technique en Instruments de Musique, Option : Guitare * (RNCP36255)** ; en particulier sur les blocs de compétences 1, 2 et 3.

* Organisme certificateur : Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

** Date d'échéance de l'enregistrement : 31-08-2027

Public et Pré-requis

Toute personne souhaitant réinvestir les compétences acquises dans le cadre de cette formation professionnelle, conformément à l'Article L6311-1 et à l'Article L6323-6 du Code du Travail et qui satisfait aux pré-requis listés ci-après :

- Avoir un minimum de connaissances sur le métier visé et un projet professionnel en lien avec la formation
- Être suffisamment autonome pour se présenter en candidat libre à l'examen : niveau en français suffisant, autonomie pour entretenir et développer les compétences acquises en formation et s'inscrire à l'aide de la procédure fournie par nos soins.
- Ne pas avoir de contre-indications médicales avec l'exercice du métier

Objectifs de la formation

Cette formation a pour objectifs de permettre au stagiaire de :

- Assurer les opérations de première maintenance (réparation préventive et réparation courante) au niveau de l'accastillage, du manche, de la caisse et de l'électronique et de fabrication d'une partie d'instrument de musique (pièces simples)
- Exercer des fonctions d'exécution dans la fabrication de parties d'instrument de musique
- Acquérir les compétences visées par le bloc 1 du référentiel du CAP : Organiser des opérations de maintenance
Traiter et décider :
- Établir un diagnostic
- Gérer les matériaux et outillages nécessaires
- Organiser le poste de travail
Mettre en œuvre, réaliser :
- Assurer les opérations de démontage et de remontage
- Réaliser les opérations de maintenance et de réparation
- Contrôler les travaux effectués
- Acquérir les compétences visées par le bloc 2 du référentiel du CAP : Analyser des données techniques
- Collecter des informations
- Lire et analyser des données
- Acquérir les compétences visées par le bloc 3 du référentiel du CAP : Communiquer et assurer la relation client
- Communiquer :
- Saisir et transmettre les informations
- Accueillir la clientèle
- S'exprimer oralement et par écrit

Contenu / Programme

Le programme est susceptible d'être adapté par le formateur. Il se peut donc que certains éléments du programme soient rapidement parcourus pour en approfondir d'autres.

Module 1 : Diagnostic et maintenance de base (Bloc 1) ≈ 150 heures

- Intégrer l'environnement professionnel et l'organisation du travail, en respectant les consignes de sécurité
- Identifier et assurer la maintenance de l'outillage manuel, l'électroportatif, les machines-outils pour le travail du bois, le réglage, l'accord, l'électronique
- Identifier les éléments d'une guitare, les répertoire
- Identifier les problèmes liés au fretage
- Réaliser un nivelage de frettes
- Réparer une fracture de tête
- Traiter une fissure de table d'harmonie
- Effectuer des opérations de recollage (tête, barrage, table, fond...)
- Réaliser les opérations de maintenance, démontage, remontage sur l'instrument, conformément à la logique professionnelle



Concrètement pour les modules n°1 et 4, vous travaillerez sur tout type d'instruments à cordes pincées : guitares acoustique, électrique, basse...

Pour les modules n°2 et 3, vous construirez au moins une guitare acoustique et un autre instrument à cordes pincées en partant des matières premières.

Module 2 : Façonnage et assemblage (Bloc 1) ≈ 250 heures

- Façonner les pièces à la fabrication d'une guitare : Couronne, table, éclisses, contre-éclisse, chevalet, rosace, sillets, manche, tasseaux, talon, touche, calibrage des plaquages, fileterie
- Usiner le corps d'une guitare électrique dans la masse.
- Usiner le corps de la guitare et les éléments du manche
- Usiner les parties du manche
- Façonner les éléments du manche, mise en collage
- Préparer et usiner la cavité du manche
- Usiner le contour du corps de la guitare et ponçage
- Calibrer la tête et le radius de la touche
- Façonner et calibrer le manche
- Insérer et poncer les repères sur le manche
- Usiner et poncer les éléments
- Façonner un chevalet de guitare folk
- Identifier et mettre en œuvre les techniques d'assemblage d'une guitare : Galbes de caisse, Renversement, jonction manche/caisse, Techniques de collage : éléments de caisse, manche, chevalet, marqueterie, fileterie, Fretage

Module 3 : Câblage, accastillage et finition (bloc 1) ≈ 150 heures

- Câbler l'électronique d'une guitare électrique
- Réaliser un câblage ou apporter une modification à partir d'un schéma donné
- Préparer les étapes de finition : Préparation de surface à l'étape de finition
- Réaliser les étapes de finition et Appliquer les produits de finition : Vernir un instrument, Application des différents produits, retouches, raccords, Polissage
- Monter l'accastillage d'une guitare
- Réparer au moins une guitare présentant un défaut majeur d'accastillage, du manche, de caisse ou de l'électronique
- Remplacer la ou les pièces défectueuses au niveau : des accessoires (mécaniques, vibrato, sillets...) de l'électronique (câblage, micros, potentiomètres...)

Module 4 : Ajustements et réglages de l'instrument (bloc 1) ≈ 70 heures

- Régler un manche (tige de réglage, hauteur sillets...) et régler un vibrato
- Accorder l'instrument
- Optimiser l'ajustement et le rendu de l'instrument
- Connaître les différentes demandes et les attentes d'un musicien
- Contrôler et évaluer son travail

Durée : 1180 h dont 1036 h en centre et 144 h en entreprise (4 sem.)

Dates : à définir

Effectifs : à définir

Horaires : à définir

(les horaires sont susceptibles d'être modifiés)

Lieu : à définir

Tarifs : 17 700,00 € Net de taxe par participant



A noter : Il existe **diverses**

sources de financements (PTP, CPF, France Travail, OPCO...)

en fonction de votre situation ou celle de votre entreprise,

Consultez-nous pour en savoir plus.

service-clients@passpassion.fr

Module 5 : Matériaux, composants et leurs caractéristiques (Blocs 1 et 2) ≈ 184 heures

- Identifier et choisir les matériaux et produits utilisés dans la facture de la guitare (les bois, les colles, les vernis et teintes... autres matériaux (os, métaux, plastiques, matériaux composites...)
- Identifier les caractéristiques physiques et chimiques essentielles des matériaux dans leurs utilisations spécifiques :
 - notions de physiques : densité, dureté, résilience, élasticité, résistance à la compression, à la traction, au flambage, à la torsion, Vitesse de propagation du son
 - notions chimiques : compatibilité, dégradation, altération, stabilité
- Identifier les caractéristiques des différents matériaux pour pouvoir les choisir en fonction de chaque pièce de la guitare et justifier leur utilisation : structure harmonique (table d'harmonie, fond- éclisses, manche), corps de guitare électrique, accessoires.
- Identifier et expliquer les facteurs de variation : hygrométrie, température, luminosité, séchage, stockage
- Identifier les différents éléments et accessoires dont l'électronique, constituant l'instrument et décrire leur rôle et fonctionnement, positionnement, liaison

Module 6 : Culture professionnelle (Blocs 1, 2 et 3) ≈ 184 heures

Prévention des risques professionnels

- Connaître la signalisation, les règles de sécurité en matière de manipulation des matériels et produits toxiques, les normes en vigueur, les gestes des premiers secours
- Identifier les zones à risques, les procédures et consignes en cas d'incendie, les règles générales de sécurité relatives aux courants et aux installations électriques

Dessin et vocabulaire technique

- Lire et interpréter un dessin d'ensemble et des dessins de définition
- Identifier et utiliser les principes de base du dessin de construction (traits, échelles, projections, cotation, tolérances...)
- Identifier les différents types de codes et langages normalisés (schéma électrique, symboles chimiques, étiquetage produits...)

Histoire de la musique et des instruments

- Identifier les grandes périodes de l'histoire de la musique et comprendre leurs principales caractéristiques (ou différences) notamment stylistiques
- Identifier les principaux compositeurs et quelques œuvres significatives
- Identifier quelques exemples illustrant l'évolution des pratiques musicales (les musiciens) et des pratiques culturelles (les publics)
- Identifier les différents instruments les principales caractéristiques des familles d'instrumentales.

Solfège et pratique instrumentale

- Reconnaître à l'oreille, les modes binaires, ternaires, majeurs, mineurs
- Connaître les notions d'intervalles, de tonalité, d'altération
- Connaître la notation musicale pour pouvoir effectuer le déchiffrement dans les deux clefs (sol et fa)
- Connaître les principes de base du jeu des instruments

Organologie

- Identifier les grandes étapes de l'évolution de la guitare et le nom des fabricants qui y sont liés.
- Identifier et expliquer les principaux liens existants entre l'évolution technique de l'instrument et l'évolution musicale.
- Identifier les principales évolutions de la guitare : au plan technique, à travers son utilisation et au niveau du diapason.

Acoustique

- Identifier et expliquer les principes de base de fonctionnement acoustique de l'instrument et les mécanismes de l'audition
- Identifier les notions de bases de timbre, de fréquence, d'intensité, de modes vibratoires
- Identifier les notions de bases sur l'audition et la perception sonore (acoustique des salles...)

Module 7 : Communication professionnelle et Gestion commerciale (Bloc 3) ≈ 48 heures

- Lire et interpréter des données du cahier des charges
- Identifier les contraintes techniques et économiques et transmettre les informations techniques
- Saisir les informations et utiliser les informations en provenance de fichiers (clients, fournisseurs, produits...)
- Participer à l'accueil de la clientèle et la conseiller et Participer à la promotion des produits.
- Conseiller, orienter le client, lui donner une argumentation technique et démonstration
- Informer, le cas échéant, le fabricant, des observations relatives à l'instrument
- Identifier les éléments nécessaires à l'élaboration du devis puis à la rédaction d'un devis et d'une facture
- Prévoir l'approvisionnement éventuel
- Distinguer les principaux éléments entrant dans un coût de production et calculer une marge brute

Préparation aux examens et bilan de formation :

- Analyser des sujets et se mettre en situation d'examen :
 - EP1 Organiser des opérations de maintenance
 - EP2 Technologie - Etude de construction
 - EP3 -Culture professionnelle
- Corriger pour savoir auto-évaluer son travail, comprendre ses erreurs, ce qu'il faut améliorer pour progresser
- Bilan de la formation et conseils pour la suite

Stage en entreprise

Nous vous fournissons la ou les convention(s) de stage que nécessaire pour couvrir la période de 4 semaines.

Il s'agit de périodes en milieu professionnel ou stages en entreprise non-rémunérés. Utiles pour développer vos compétences et enrichir votre réseau, les stages participent à la réussite de votre parcours de formation et de votre projet professionnel.

La recherche d'une ou plusieurs périodes en entreprise est à votre discrétion et relève de votre responsabilité. Pour vous aider, nous vous fournissons notamment un lien vers un site qui répertorie les entreprises accueillantes, il dispose d'un moteur de recherche par secteurs d'activité et par lieux. Vous pouvez effectuer une ou plusieurs semaines de stages dans toute entreprise vous permettant

- d'appréhender concrètement la réalité des contraintes économiques, humaines et techniques de l'entreprise ;
- de comprendre l'importance de l'application des règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement ;
- de réaliser les opérations de maintenance et de réparation ;

Autres informations importantes :

- Les équipements de protection individuels seront fournis, casques anti-bruit, lunettes de protection.
- Pensez à venir avec les cheveux attachés et des chaussures fermées idéalement des chaussures de sécurité

Equipe Pédagogique & Administrative

L'équipe Passpassion vous accompagne, tout au long de votre parcours de formation.

Standard : 07 56 80 41 24 - service-clients@passpassion.fr

A la suite de la signature de votre contrat de formation ou de votre convention de formation, nous vous transmettons notre livret d'accueil avec les coordonnées de l'équipe et des informations utiles pour la réalisation de votre formation et de vos projets professionnels.

Profil des intervenants sur cette formation : Vous serez formé auprès d'un formateur ou d'une formatrice dans son atelier. Un(e) artisan(e) professionnel(le) spécialisé(e) dans le métier sur lequel vous allez être formé.

Modalités et délais d'accès

Entretien de positionnement préalable à l'entrée en formation : Concrètement, vous vous entretenez avec un membre de l'équipe de PASSPASSION, afin de vérifier les pré-requis et que cette formation corresponde à vos besoins. Il est réalisé en amont de la formation. Il nous permet également d'individualiser votre parcours de formation si nécessaire.

Délai d'inscription : 3 semaines minimum avant le démarrage de la formation

Modalités et méthodes pédagogiques

Nous co-construisons les programmes de formation et des supports de formation avec nos formateurs et formatrices. Ils s'engagent également à suivre notre politique qualité pour assurer le bon déroulement de votre parcours de formation.

Formation en présentiel et en atelier :

Avec une approche pédagogique active et individualisée dédiée aux adultes, nos formations se déroulent :

- systématiquement en petit groupe ce qui favorise la pratique, les échanges, les feedbacks et les conseils personnalisés.
- dans un environnement professionnel ce qui permet à chacun d'apprendre dans de bonnes conditions (rythme, matériel...) et de développer efficacement de nouvelles compétences professionnelles.
- Chacun a son poste de travail équipé d'un coffre à outils individuel et pourra accéder à une salle avec des ouvrages spécifiques aux métiers du bois et de la lutherie

Temps de stage en entreprise

Un stage en entreprise de 4 semaines (144 heures), vous permettra d'être confronté au métier en conditions réelles et de mettre directement en application ce que vous avez appris en formation.

Auto-formation et apprentissage expérientiel

Vous êtes l'acteur principal de la réussite de votre parcours de formation et de vos projets. Dans le livret d'accueil, vous trouverez des conseils pour tirer le meilleur de vos expériences. A l'issue de la formation, vous saurez vous auto-évaluer ainsi vous pourrez continuer à développer vos compétences en autonomie.

Nous vous transmettrons une fiche Ressources avec notamment l'accès au Drive PASSPASSION, à des liens vers d'anciens sujets d'examens et à d'autres ressources complémentaires à la formation en présentiel. Le temps d'auto-formation sur la théorie et l'entretien des gestes techniques appris en présentiel varie en fonction de vos pré-acquis et de la régularité de votre travail jusqu'au passage des épreuves.

Modalités de suivi et évaluation des acquis

- En amont de la formation : entretien de positionnement pour vérifier les prés-requis suivis d'une phase d'auto-positionnement sur la base du référentiel du CAP
- En cours de formation : Plusieurs évaluations sont réalisées tout au long de la formation afin que l'apprenant puisse évaluer sa progression. Les situations d'évaluation peuvent être individuelles ou collectives et être de plusieurs types : QCM, Travaux pratiques (analyse de la mise en œuvre des savoir-faire sur la base du référentiel du CAP), examens blancs...
- Suivi lors du stage en entreprise, grâce au livret d'évaluation des compétences et de suivi entreprise-formation
- A la suite de la formation : Entretien de fin de formation afin d'évaluer les apports de la formation pour votre projet
- Délivrance d'une attestation de formation récapitulant les compétences acquises au cours de la formation.
- Suivi post-formation 6 à 12 mois après la formation via un questionnaire en ligne pour évaluer les bénéfices retirés de cette formation et pour savoir où vous en êtes dans la réalisation de vos projets.

Rappel : Il appartient au stagiaire de se présenter en candidat libre à tout ou partie des épreuves du CAP.

Présentation aux examens du CAP

Pour les stagiaires dont la formation est financée partiellement ou en totalité par un dispositif de financement public (CPF, Transition pro), le passage du CAP est exigé par les financeurs.

Il appartient au stagiaire de s'inscrire en candidat libre courant octobre-novembre à l'examen auprès de l'académie de son lieu de résidence. (la procédure est dans le livret d'accueil que nous vous fournissons)

Inclusion et accessibilité aux personnes en situation de handicap

Chez PASSPASSION, nous veillons à l'égalité des chances en permettant à chacun de se former en fonction de ses capacités et de ses besoins. Nous nous engageons donc à :



- Assurer l'égalité de traitement des candidatures, favoriser l'accès et proposer les aménagements de formation aux personnes en situation de handicap pour individualiser et sécuriser votre parcours de formation.
- Réorienter si nous ne sommes pas en mesure de répondre convenablement à vos besoins.

Vous êtes en situation de handicap ? Contactez nos référents handicap :

Céline Bonhomme – Responsable Formation et Référent Handicap : celine@passpassion.fr - 07 61 89 66 51

Carine Flaujac – Chargée de Formation et Référent Handicap : carine@passpassion.fr - 07 64 39 80 40

Epreuves du CAP et possibilités de valider un ou plusieurs blocs de compétences *

Cette formation porte essentiellement sur les enseignements professionnels (blocs de compétences) pour préparer les épreuves professionnelles (EP), c'est à dire sur :

	≈ Nombre d'heures de formation par Module							Total bloc
	M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	
Bloc 1 Organiser des opérations de maintenance EP1 – Pratique Professionnelle (coef. 11) Mode et durée de l'épreuve : pratique et écrite - 13 à 17h dont 1h pour la Prévention Santé Environnement	150	250	150	70	50	48		718
Bloc 2 - Analyser des données techniques EP2 -Technologie - Etude de construction (coef.4) Mode et durée de l'épreuve : écrite 4 heures					134	74		208
Bloc 3 - Communiquer et assurer la relation client EP3 -Culture professionnelle (coef. 2) Mode et durée de l'épreuve : écrite 2 heures						62	48	110

Vous trouverez ci-dessous le lien vers le référentiel* dont le règlement d'examens du CAP - Assistant Technique en Instruments de Musique, Option : Guitare, Ministère de l'Education Nationale :

<https://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/b147.html>

Vous vous présentez en candidat libre à tout (forme globale) ou partie (forme progressive) des épreuves du CAP.

Si vous avez un diplôme de niveau équivalent ou supérieur, vous êtes dispensé des épreuves d'enseignements généraux (maths, français, histoire géo...).

Dans le livret d'accueil et lors des entretiens, vous aurez des conseils individualisés en fonction de votre situation et de vos projets.

Les inscriptions à l'examen sont habituellement ouvertes de mi-octobre à mi-novembre. Nous vous fournissons la procédure d'inscription, au besoin nous pourrions vous accompagner pour vous inscrire.

*Pour les référentiels (ré)enregistrés au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles), depuis le 01/01/20219, une épreuve = un bloc de compétences que vous pouvez capitaliser pour obtenir votre CAP en forme progressive.

Débouchés, suite de parcours & équivalence / passerelle

Le métier de luthier en guitare, en emploi direct :

- Luthier en guitare salarié : en magasin de musique, en atelier de réparation ou manufactures.
- Luthier en guitare artisan à son compte
- Taux d'insertion global dans l'emploi, consultez en temps réel le marché du travail sur ce métier : [cliquer ici](#)
- Taux d'insertion dans le métier visé des titulaires de la certification figurant sur la fiche RNCP : [cliquer ici](#)
- Taux d'obtention et trajectoires d'évolution de nos anciens stagiaires : voir document téléchargeable sur la page dédiée à la présentation de notre offre de formation « bloc de compétences CAP » sur notre site [cliquer ici](#)

Dans le tableau suivant, vous trouverez les certifications* équivalentes / passerelles (de même niveau 3) et les suites de parcours possibles (niveaux 4 et plus), cliquez sur les liens pour en savoir plus :

Niveau 3	CAP - Assistant Technique en Instruments de Musique, Options : Guitare, Accordéon, Instruments à vent, Piano https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36255/	CAP - Assistant luthier du quatuor https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35699/
Niveaux 4 et 5	BMA - Technicien en facture instrumentale options : Accordéon, Guitare, Instruments à vent, piano https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36340/	
	DMA - Facture instrumentale Options Accordéon Guitare Instruments à vent Piano https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/6899/	

* Il s'agit des certifications inscrites au RNCP dans le même domaine que la formation que vous allez suivre

Pour aller plus loin : <https://www.onisep.fr/ressources/Univers-Metier/Metiers/facteur-factrice-d-instrument>